

Adresse de toutes correspondances hors adhésions

Jacques CÉVOST
6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

☎ 02.38.59.49.83

La Chapelle : 04.50.73.37.75 (vac scol zoneB)

Courriel : jcevost@free.fr

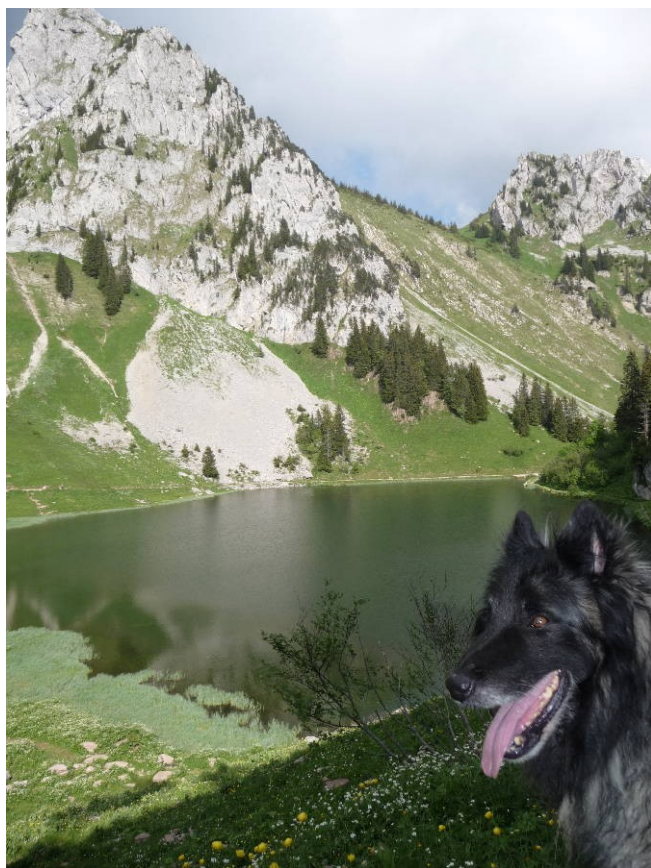
INTERNET : <http://www.aarca74.com/>

A.A.R.C.A.

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

N°2010-2

Ces brèves informations sont envoyées uniquement aux personnes inscrites sur la liste de diffusion de l'AARCA. Si vous souhaitez ne plus être inscrit sur cette liste, merci de nous le signaler par retour.



Un lac bien connu : le reconnaissez-vous ?



Notre partenaire

Infos hiver

Le traditionnel slalom de l'AARCA a dû être annulé à cause de la météo.

La sortie ski « Portes du soleil » nous a emmenés à la découverte du forfait évasion et des pistes noires du Morclan. Il n'est jamais trop tard pour essayer...

Infos été

Panneau d'affichage

L'AARCA a maintenant son panneau d'affichage à l'intérieur de l'Office de Tourisme, à droite. Vous y trouverez les dernières informations, les activités en cours, nos coordonnées, le thème du concours photo. Consultez-le régulièrement.

La Fédération des Associations de Résidents de montagne.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Chamonix le 5 août. L'AARCA y sera représentée par 2 de ses administrateurs. Consultez son site Internet : <http://www.federation-associations-residents-stations-montagne.fr/>

A la Chapelle cet été :

Après le succès de l'an passé, le **Multi Pass** des Portes du Soleil est reconduit. Pour les résidents, la carte journalière est à 6€ et la carte saison à 50€. Elle permet l'accès illimité aux piscines, remontées mécaniques, sites culturels, tennis, patinoires, navettes et petits trains touristiques dans les stations des Portes du Soleil. Renseignements et liste des sites dans les Offices de Tourisme.

Si vous êtes hébergeur, adhérent à l'OT et si vous cotisez au système Multi Pass (10€ par lit), vous avez droit à la carte à 1€ par jour pour vous et votre famille.

Bibliothèque : Elle est ouverte les lundi, mercredi, vendredi de 16h30 à 18h30. Les résidents y sont les bienvenus. Le mercredi, ludothèque pour les enfants.

Pour vos loisirs, quelques idées en vallée d'Abondance...

Le Clos Équitation: promenades à poney et cheval.
tél: 06 78 13 60 46.

Centre sportif : tennis, foot, pétanque, tournois:
tél. 04 50 81 68 74.

Rafting, hydro speed, via ferrata, parcours aventure,
Relais des routards : tél 04 50 73 52 51.

Autres activités, se renseigner auprès de l'office de tourisme : tel :04.50.73.51.41

Parcours de découverte Fenêtre sur plaine

Trois boucles à parcourir toute l'année :

Circuit complet : durée 2h30, dénivelé 170 m.

Variante 1 via le chef-lieu: 1h, dénivelé 80 m.

Variante 2 via la fruitière : 1h30, dénivelé 150 m

Onze étapes pour en savoir plus :

1. Accueil de « Fenêtre sur plaine »

2. Moi, l'église

3. La truite fario méditerranéenne

4. En aval...

5. Mystère d'eau !

6. En amont...

7. La digue du nant de la Panthiaz

8. La frontière

9. Le corridor biologique de la « plaine »

10. Lamartine en vallée...

11. Le hameau des Passingués vu par Francis Wey

Quelques conseils avant le départ...

- Ayez un équipement adapté à la marche en montagne et à l'altitude



Un couple d'aigles au-dessus de la Chapelle



Le 1^{er} juillet à la Chapelle, comme si vous y étiez !

FESTIVAL de MUSIQUE
FRAXIIS MUSICA

Soirées musicales à La Chapelle

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme

Jeudi 22 juillet 2010

CHANTS POLYPHONIQUES DE SAVOIE

Avec l'ensemble vocal **Ceux d'en Haut**

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, l'ensemble vocal « Ceux d'en Haut » propose un parcours de chants à travers les vallées savoyardes.

Jeudi 29 juillet 2010

AU SON DU COR DES ALPES

Avec des lauréats du **concours international de cor des Alpes de Nendaz 2009**.

Soirée découverte de la musique pour cor des Alpes sous tous ses aspects : traditionnel, classique, jazz, électronique. Avec Les Sonneurs de Savoye, Robert Scotton, et la participation exceptionnelle d'Alexandre Jous (jeune virtuose et soliste international).

Jeudi 05 août 2010

150^{ème} anniversaire du Rattachement de la Savoie et Nice

CHANTS POLYPHONIQUES DES ALPES DU SUD – COROU DE BERRA

Le Corou de Berra est un chœur mixte placé sous la direction de Michel Bianco. Après vingt ans d'activité, des centaines de concerts, 10 CD et de nombreuses créations, le Corou de Berra est devenu la référence en matière de chant polyphonique Alpin.

Jeudi 12 août 2010

400^{ème} anniversaire de La Visitation

MUSIQUE BAROQUE AU TEMPS DE ST FRANCOIS DE SALES

Julie Vallet (soprano), Benoit Magnin (contre-ténor), Lionel Desmeules (clavecin)

Les grandes dates de l'Office de Tourisme

MERCREDI 21 JUILLET

JOURNEE : Sur les Traces des Contrebandiers

Marche Populaire ouverte à tous et découverte des saveurs locales...

JEUDI 22 JUILLET

21H00 : FRAXIIS MUSICA

DIMANCHE 25 JUILLET

Journée : Vide Grenier sur la place de l'Eglise
organisation Chapelle Evènements

JEUDI 5 AOUT

ITINERAIRE ALPESTRE

Marche Populaire et découverte du milieu montagnard

21H00 : FRAXIIS MUSICA

DIMANCHE 8 AOUT

Journée : Exposition Artisanale et concours de Bûcheron
sur le Parking de la Télécabine de La Panthiaz

JEUDI 12 AOUT

A Vos Jumelles! Journée découverte du Mont de Grange
Avec l'Association des Jeunes Chasseurs des Savoie

21H00 : FRAXIIS MUSICA

Eglise de La Chapelle

SAMEDI 14 AOUT

22h00 : Les Feux des Bergers (feux d'artifice) sur la place de
l'Eglise

DIMANCHE 15 AOUT

Arrivée de La Grande Traversée des Alpes

Place de l'Ecole de Ski

Raid Pédestre de Montagne (Ultra Trail)

MERCREDI 18 AOUT

Journée : Sur les Traces des Contrebandiers

Marche Populaire ouverte à tous et découverte des saveurs
locales...

Début juin, Bernard Maxit, maire de la Chapelle a bien voulu répondre à nos questions sur les dossiers en cours :

(Compte-rendu Jean-François AULEN)

Bilan de la saison d'hiver des remontées mécaniques

Côté financier, cette saison a été la deuxième meilleure année après 2008/2009 avec un chiffre d'affaires de 2,5M€ contre 2,75M€ l'année précédente soit -8,8%. Divers paramètres peuvent l'expliquer et notamment le faible niveau d'enneigement (1,66m cumulé contre 3,80m l'an passé).

Côté organisation, quelques points sont à revoir mais globalement, de l'avis général, les choses se sont plutôt bien passées.

Les compressions en horaires de personnels n'ont pas eu d'incidence notable sur la qualité du service.

Travaux à la Chapelle

Traversée du village :

Un architecte paysager a été désigné et a commencé à travailler, notamment sur le stationnement anarchique.

Travaux sur les canalisations d'eau potable :

Une planification sur 10 ans des travaux nécessaires va permettre de revoir l'ensemble du réseau. Dès cet automne, une nouvelle canalisation va relier le réservoir des Fontaines aux Plans, sans passer par le réservoir du Rys.

Déplacement de la mairie :

Un architecte a été choisi. L'avant-projet n'est pas encore terminé. Les travaux se dérouleront au plus tôt en 2011 pour une ouverture au printemps 2012.

Point sur la réception TNT

L'émetteur du Morclan passera en mode numérique au printemps 2011 et cessera d'émettre en analogique le 14 juin 2011. Nous aurons donc l'occasion de revenir d'ici là sur les conséquences car la Chapelle utilise un réémetteur que personne n'a envie de financer. Mais on peut déjà prévoir d'équiper nos postes anciens de décodeurs TNT (moins de 30€) ...ou de les changer.

Point sur l'accessibilité Internet

La commune n'est pas dégroupée (coût technique chez les opérateurs) ce qui empêche la réception des chaînes par ce canal, et un débit montant correct: fissure numérique ?

Classement des Cornettes de Bise : Pas de nouvelles coté administration, le dossier suit son cours.



Au syndicat intercommunal (SICVA):

Sentiers en bords de Dranse

Pour mémoire, ce projet de sentier proposera un cheminement d'Abondance (Village) à Châtel (Pré la Joux) de 19 km sur 350 m de dénivelé. De type rustique et inséré dans son milieu naturel, sa largeur oscillera entre 1,5 m à 2 m pour assurer la cohabitation des promeneurs et des VTC/ VTTistes. Aujourd'hui, les négociations foncières à l'amiable permettent de maîtriser près de 90 % du linéaire. Une Déclaration d'utilité publique (DUP) sera déposée en préfecture courant été 2010 en vue d'acquérir les emprises non maîtrisées à ce jour.

Les travaux d'aménagement devraient commencer à l'automne 2010 et prendre fin courant 2011, voire 2012 pour les dernières parcelles soumises à la DUP.

Il est possible que certains tronçons prêts soient ouverts avant la fin s'ils sont suffisamment longs.

Autres sentiers

La piste Guillemine-Clos progresse, elle sera utilisable par des traîneaux.

Un circuit enfants "Sapicea" se prépare.

Les deux doivent ouvrir cette année.

Bilan des transports en navette

Nous n'avons pas les conclusions de la réunion de bilan qui doit se tenir ces jours-ci mais on sait que l'année dernière, la fréquentation était de 50 000 usagers en hiver et 4 000 en été. Comparés à la vallée d'Aulps, (respectivement 25 000 et 12 000), on peut penser que le bilan sera satisfaisant.

Le SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif): un service public à fort enjeu environnemental et une obligation réglementaire.

Par assainissement non collectif, on désigne tout système effectuant la collecte et l'épuration des eaux usées sur le terrain de l'habitation. En général, il s'agit de fosses septiques ou fosses toutes eaux. Les communes sont tenues de mettre en place un SPANC

La redevance pour le contrôle des installations existantes est fixée à 95€. Un règlement et une plaquette de présentation du SPANC sont disponibles en mairie et au SICVA, n'hésitez pas à les demander !

A travers cette nouvelle compétence, le service assainissement du SICVA assurera également un rôle de conseil et d'information. C'est pourquoi, pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le SPANC.

Si vous êtes concerné et que vous séjournez dans votre habitation à la Chapelle d'Abondance prochainement, veuillez prendre contact au plus vite avec le technicien du SPANC pour convenir d'une date de visite pendant la durée de votre séjour (coordonnées ci-dessous).

SICVA Syndicat Intercommunal à la Carte de la Vallée d'Abondance
Les Granges – 74360 Abondance

Tel : 04 50 73 57 31

Le prix de l'eau à la Chapelle :

Le coût moyen, basé sur une consommation de 120 m³, est de 3,007€/m³ à La Chapelle.

La moyenne pour la Haute-Savoie était de 3,004 € pour 2007.

Ces sommes sont conformes aux moyennes nationales

Financement de l'assainissement collectif :

Il n'est pas prévu de hausse des redevances pour les usagers afin de financer les dépenses d'équipement liés à la nouvelle station d'épuration.

Avez-vous réglé le montant de votre adhésion 2010 ?

Si ce n'est pas le cas, il est encore temps...

Vous pouvez compléter le bulletin joint et

l'adresser en joignant votre chèque de 15€ au nom de l'AARCA à:

M Albert MEYER

6, rue des Primevères

67380 LINGOLSHEIM

Merci aux photographes de bien respecter la date limite du 15 août pour l'envoi de leurs clichés. Tout retard pourrait les exclure du concours car le jury se réunira à cette date

Prochain bulletin papier : septembre 2010



**CONCOURS PHOTO 2010 :
RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ**

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance organise chaque année un concours photo mettant en valeur les richesses de la vallée d'Abondance. Pour participer à ce concours, il suffit de s'acquitter de la somme de **5 euros par inscription et par photo** (voir bulletin d'inscription ci-joint). Chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et **se voir attribuer un lot**. Le jury est composé de professionnels de la photo et de membres de l'AARCA

Le concours débute le **1er JUILLET 2009** et se termine le **15 août 2010** date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi). Il est ouvert à tous les photographes **non professionnels**.

PRINCIPE DU CONCOURS PHOTO :

Le participant fera parvenir à l'adresse suivante : **AARCA Concours photo**
Chez Monsieur Bertrand GUFFROY
La Ville du Nant
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

* 1 photo couleur ou noir/blanc tirée sur papier photo au format **10x15 au moins à 13x19 maxi** + le négatif sur le sujet imposé.

ou * un tirage sur papier photo format **10x15 au moins à 13x19 maxi** et le fichier numérique correspondant avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir la photo(CD).Le format APS sera refusé.

Le support numérique ne contiendra que la photo participante (ou les 2).

Photos prises uniquement dans la VALLÉE D'ABONDANCE avec un petit mot expliquant où a été pris le cliché (un indice doit permettre d'identifier le lieu de la prise de vue).

Les tirages et négatifs seront rendus à l'issue du concours. **L'auteur autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer ses photos sans prétendre à rétribution.**

Adresse : concours photo uniquement
AARCA Concours photo
Chez Monsieur Bertrand Guffroy
La Ville du Nant
74360 La Chapelle d'Abondance



Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
www.aarca74.com

CONCOURS PHOTO 2010
«Les lacs de la vallée d'Abondance »

BULLETIN D'INSCRIPTION : 1 bulletin par photo

NOM : **Prénom** :

Adresse :

Code Postal : **LOCALITE** : **Pays** :

Téléphone : **Courriel** :

Résidence éventuelle dans la Vallée D'Abondance :

Je joins à ce bulletin : 1) 1 photo papier développée ou 1 tirage numérique imprimé **sur papier photo** au format 13x19 maxi.
2) Le négatif ou le fichier numérique (CD) ne comportant que la photo participante.
3) La somme de 5 euros **par photo, chèque** à l'ordre de l'AARCA (débité après la réunion du jury)

Titre, description de la photo et du lieu dans La Vallée d'Abondance où le cliché a été pris :

J'ai pris connaissance du règlement et

J'autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer mes photos sans prétendre à rétribution.

Vous pouvez reproduire ce bulletin autant que nécessaire

Date et Signature